



Le réseau
de transport
d'électricité

Restructuration du réseau électrique entre **Chaingy** et **Dambron**



Renforcer le réseau électrique pour accompagner la transition énergétique

RTE doit adapter le réseau de transport d'électricité pour être au rendez-vous de la transition énergétique.

Le développement de la production d'électricité décarbonée en France et en Europe, et les besoins de consommation électrique pour les industries en France vont augmenter significativement les flux sur les lignes à très haute tension. Le réseau

électrique à 400 000 volts déjà existant en région Centre-Val de Loire va ainsi devoir être renforcé.

RTE a prévu une restructuration du réseau entre les postes électriques de Chaingy (45) et de Dambron (28). Le projet, soumis à concertation avec les collectivités et les autres acteurs locaux, vise à créer une ligne à 400 000 volts qui remplacera deux lignes à 225 000 volts existantes.

Pourquoi ce projet ?

Servir le développement économique régional

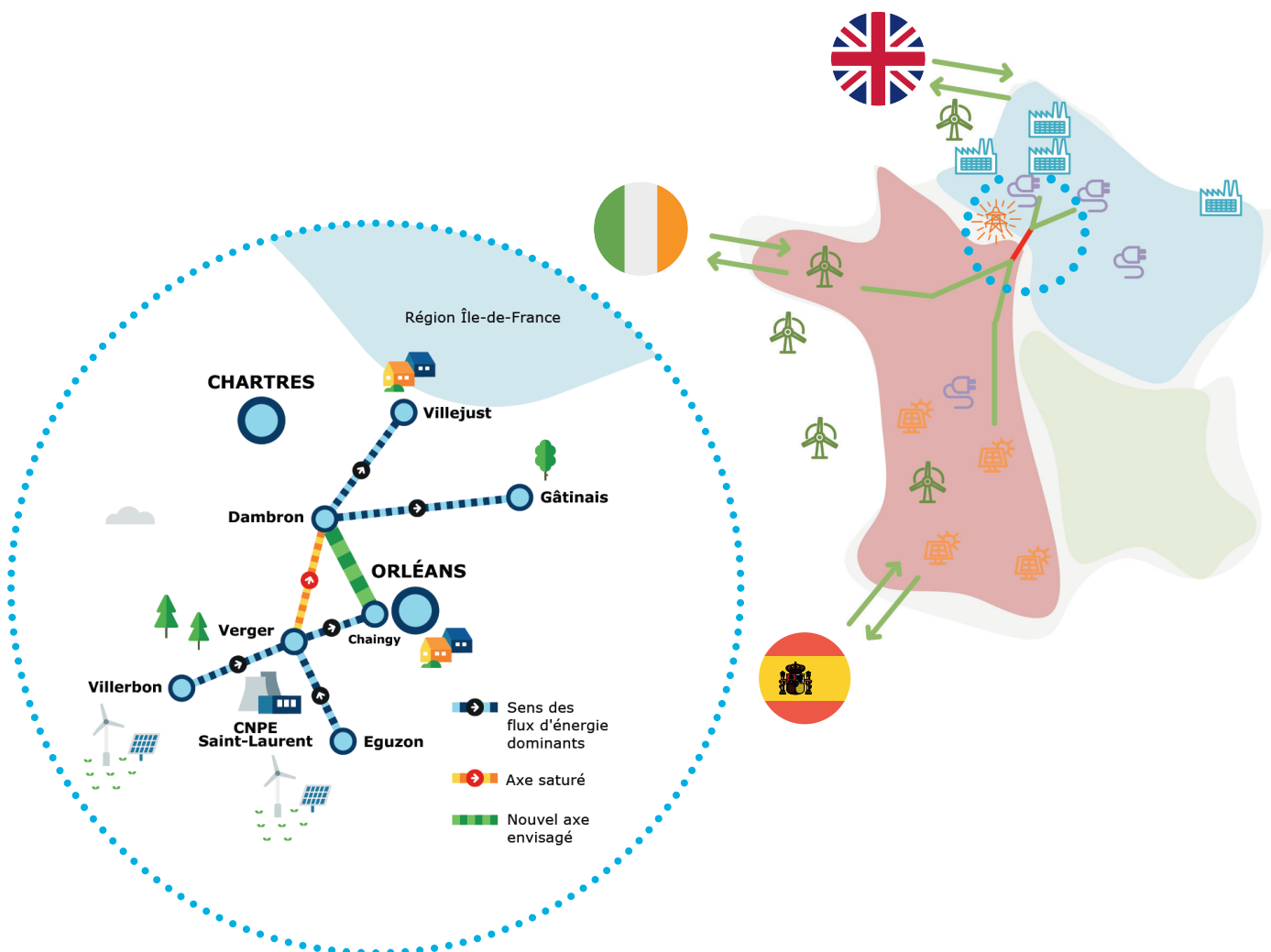
Ces évolutions de réseaux permettent d'accompagner le développement des énergies renouvelables dans la région et plus largement, à l'échelle nationale. Le projet vise également à renforcer la sécurité d'alimentation et à augmenter la puissance disponible, deux éléments favorables au développement économique et industriel du territoire et plus particulièrement des agglomérations d'Orléans et de Chartres.

Acteur de service public, RTE accompagne ces dynamiques en engageant des travaux d'adaptation du réseau électrique régional, dans lesquels s'inscrit le projet Chaingy-Dambron.

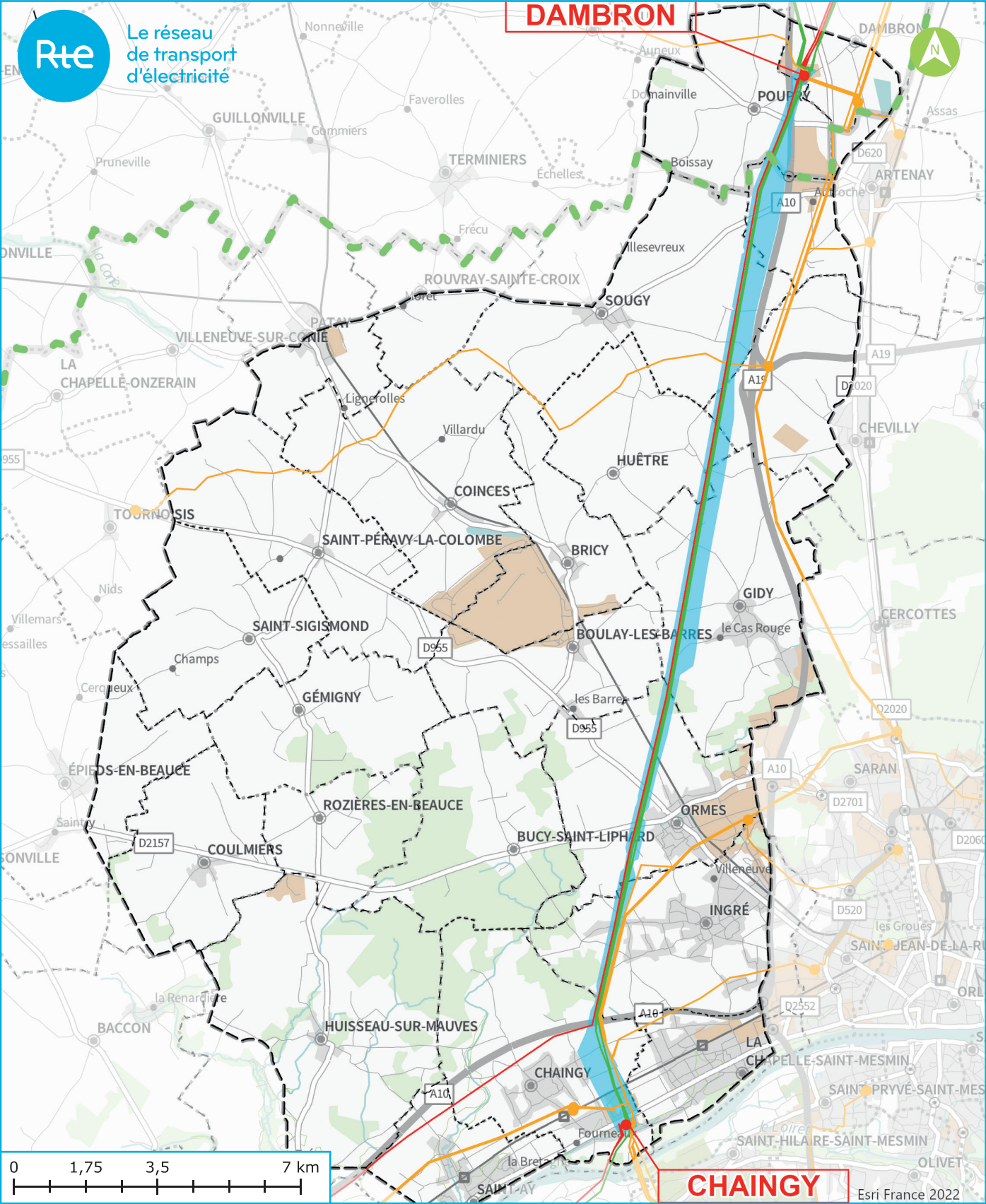
Accompagner la transition énergétique

L'engagement européen et français en faveur de la neutralité carbone implique une sortie, à terme, des énergies fossiles. L'électricité est ainsi amenée à devenir la source d'énergie principale de notre pays. Le développement de la production d'électricité décarbonée en France et en Europe, et les futurs besoins de consommation électrique (pour la réindustrialisation et la décarbonation des industries en France) vont nécessiter une adaptation du réseau de RTE.

La région Centre-Val de Loire est directement concernée par ces enjeux. C'est un territoire clé pour accueillir des flux plus importants sur le réseau à une échelle inter-régionale.

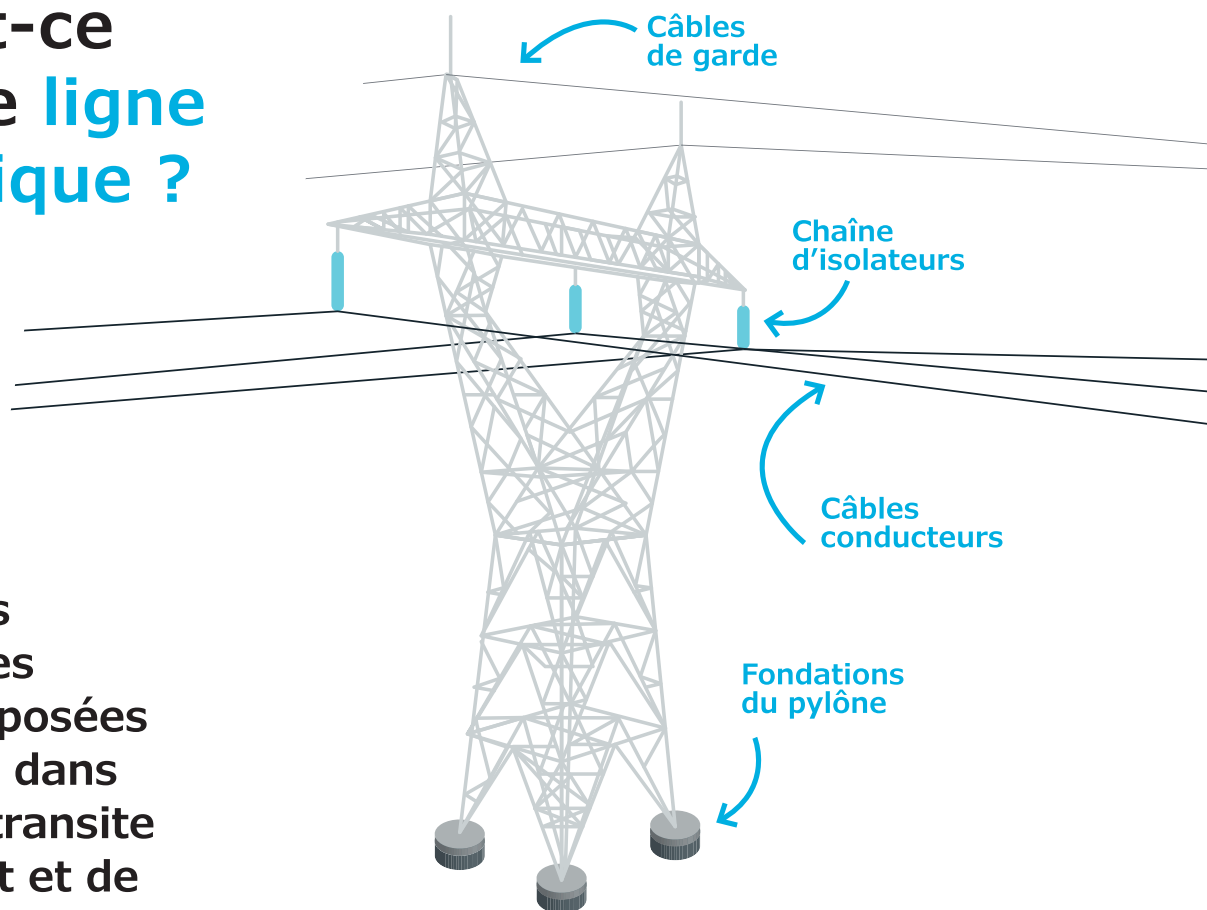


Fuseau de passage retenu



- Aire d'étude validée
- Limites communales
- Limites départementales
- Réseau de transport d'électricité
 - 90kV
 - 400kV
 - 90kV
 - 225kV
 - 400kV
- Fuseau de moindre impact validé

Qu'est-ce qu'une ligne électrique ?



Les lignes électriques sont composées de câbles dans lesquels transite le courant et de pylônes supportant ces câbles.

Câbles de garde :

Au nombre de deux, ils ne transportent pas d'électricité mais protègent les câbles conducteurs de la foudre. Équipés de fibres optiques, ils permettent de transmettre des informations nécessaires à la gestion du réseau.

Câbles conducteurs :

Câbles qui transportent le courant électrique. Chaque circuit est composé de trois phases comprenant chacune 2 à 4 câbles électriques.

Chaînes d'isolateurs :

Généralement en verre, elles assurent l'isolement électrique entre le pylône et le câble sous tension. Plus la tension est élevée, plus il y a d'isolateurs.

Les chiffres clés du projet

26 km

de liaison électrique aérienne à construire

2 x 26 km

de lignes électriques aériennes supprimées

10 communes

concernées par le fuseau retenu

50 millions d'€

d'investissement

2300 MW

de capacité de transport d'électricité supplémentaire, soit près de l'équivalent de la consommation électrique de la région Centre-Val de Loire.

Un projet concerté avec les acteurs du territoire



Le projet de restructuration du réseau électrique entre Chaingy et Dambron est rythmé par différentes étapes de concertation, qui ont pour objectif de recueillir les avis des parties prenantes et du grand public sur le projet.

Suite à une première phase de concertation institutionnelle, appelée « concertation Fontaine », et la concertation préalable du public,

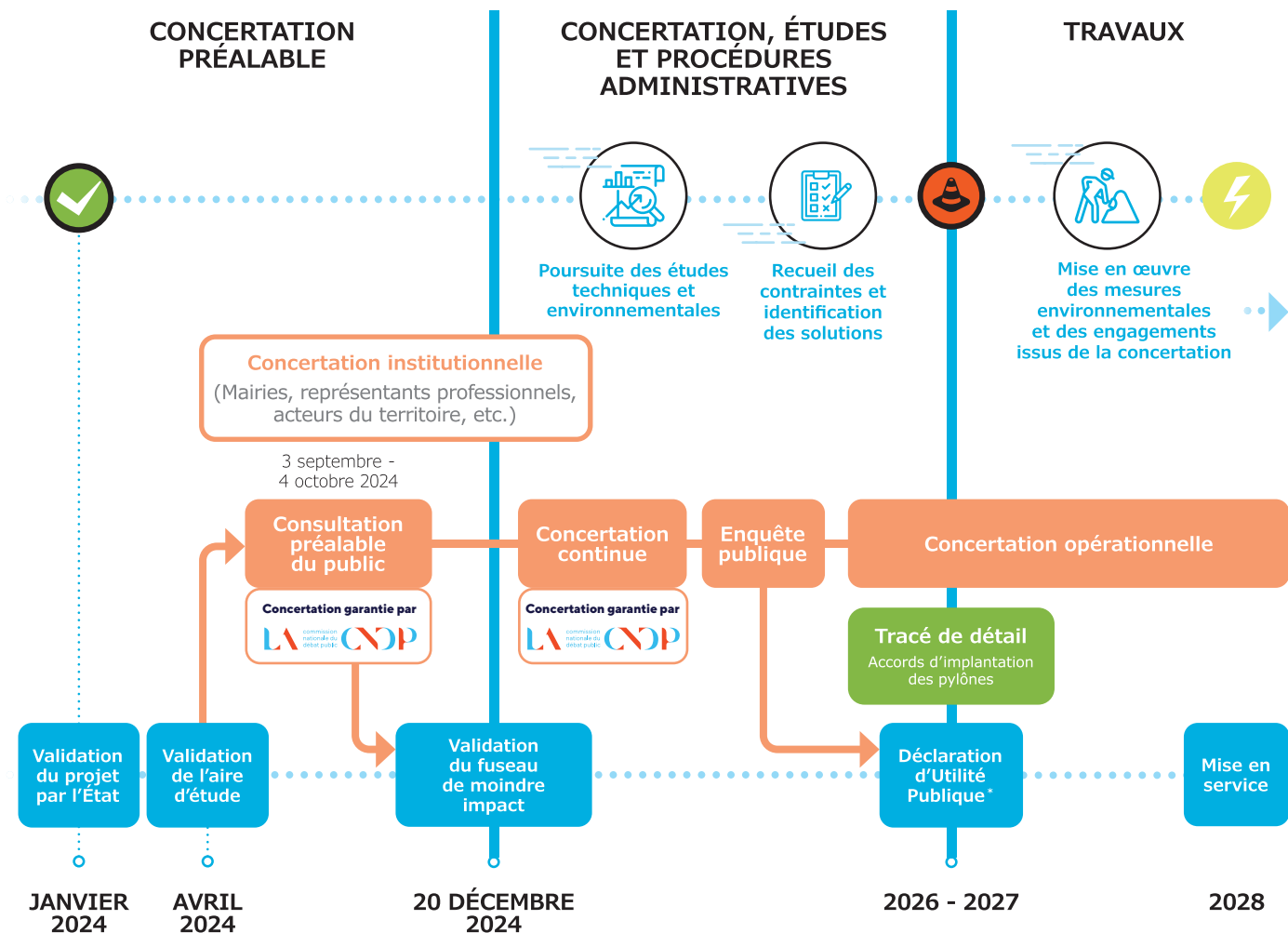
la phase de « concertation continue » s’est ouverte.

La concertation continue a pour objectif de maintenir informés les parties prenantes et le public sur l’avancement du projet et de garantir leur droit à l’information et leur participation. Elle se poursuivra jusqu’à l’ouverture de l’enquête publique, envisagée à la fin du premier semestre de l’année 2026. La « concertation continue » est

placée sous l’égide d’une garante nommée par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), chargée de veiller à la bonne information et à la participation du public.

Cette concertation et l’instruction des procédures administratives inhérentes au projet permettent de trouver la meilleure solution d’implantation de la future ligne, d’un point de vue environnemental, paysager, technique, économique et sociétal.

Le planning du projet



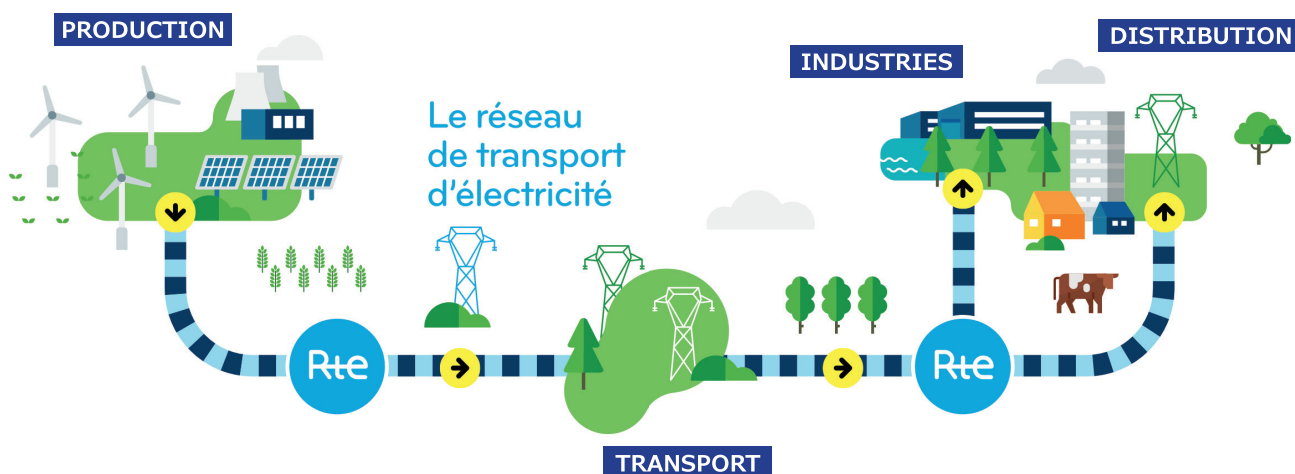
* La Déclaration d'Utilité Publique (DUP) permet d'affirmer le caractère d'intérêt général du projet. C'est le Ministre en charge de l'Énergie qui déclare l'utilité publique après consultation des collectivités locales et des services de l'État concernés par le projet.

Qui est RTE ?

**Assurer à tous
24/24, 7j/7,
365j/an, en France
et en Europe, l'accès
à une alimentation
électrique économique,
sûre et propre.**

RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, assure une mission de service public : garantir l'alimentation en électricité à tout moment et avec la même qualité de service sur le territoire national grâce à la mobilisation de ses 9 500 salariés.
RTE gère en temps réel les flux électriques et l'équilibre entre la production et la consommation.

Présent dans 1 commune française sur 2,
RTE achemine cette électricité, partout en France
et avec la même qualité de service !



L'équipe RTE du projet

L'équipe est à votre disposition
pour toute information complémentaire
à l'adresse mail suivante :

rte-chaingy-dambron@rte-france.com

**POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LE PROJET :**

www.rte-france.com/chaingy-dambron



Laurent Brimbeuf
Directeur du Projet



Carole Lacaze
Responsable de la Concertation